Province de LIEGE
Arrondissement de WAREMME

COMMUNE DE

4347 FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

Tél.04/250.10.15
C.C.P.: 000-0025014-85
C.C.B. : 091-0004209-67
www.fexhe-le-haut-clocher.be

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 21 décembre 2009

Présents : M. H. CHRISTOPHE Bourgmestre;
M. J. ALLARD, C. NACHTERGAELE ~~et MR THIRIONET~~ Echevins;
M. G. VOSSEN, JL. LUYTEN, B. ROBERT, T. KNAPEN, L. STREEL, JF MISSAIRE, B. LEGROS, M.VANDERVELDEN et M. BEUNCKENS Conseillers;

Mme D. JACOB Secrétaire

CENTIMES ADDITIONNELS AU PRECOMPTE IMMOBILIER.

En séance publique,
Le Conseil Communal,
Vu la situation financière de la commune ;
Vu le code des impôts sur les revenus et notamment les articles 240 à 256 et 464;
Sur proposition du Collège communal;
Par 12 voix « pour »,

ARRETE :

Article 1er :
Il est établi au profit de la commune, pour l'exercice 2010, 2.500 centimes additionnels au précompte immobilier.

Article 2 :
Ces centimes additionnels seront perçus par les soins de l'Administration des contributions directes, comme il est stipulé à l'article 469 du Code des impôts sur les revenus.

Article 3 :
La présente délibération sera transmise au Gouvernement Wallon.

Par le Conseil,

La Secrétaire, Le Bourgmestre,

(s) D. JACOB (s) H. CHRISTOPHE

Pour extrait conforme,

La Secrétaire communale, Le Bourgmestre,

D.JACOB H. CHRISTOPHE